

Reconnaissance à titre posthume Les Cuvillier « Justes parmi les nations »

Publié le lundi 04 octobre 2010 à 11H00



Jean-François Cuvillier, entouré de Jacques et Micheline Katz, que ses grands-parents et son père ont sauvés de la barbarie nazie.

Une cérémonie très émouvante et exceptionnelle à plus d'un titre. Hier matin à la salle polyvalente de Crouy, Jean-François Cuvillier a reçu la médaille des Justes parmi les nations pour ses grands-parents Gabriel et Germaine Cuvillier et son père Jean Cuvillier, à titre posthume.

Ils ont sauvé Jacques et Micheline Katz, deux enfants juifs dont les parents tenaient un commerce de beurre et de fromage, 3 rue de la tour d'Auvergne à Crouy. Dès janvier 1944 et jusqu'à la fin de la guerre, ils les ont cachés, protégés et considérés comme leurs propres enfants.

Hier les deux familles étaient réunies sous les yeux d'un parterre de personnalités, élus de tous bords et d'anonymes, Crouysiens pour la plupart. Cette médaille « est la plus haute distinction de mon pays », a rappelé Michel Harel, ministre conseiller aux affaires administratives, représentant de l'ambassade d'Israël, « ce n'est pas une récompense mais un témoignage de gratitude profonde ».

C'est en 2006 qu'il vient à Jacques Katz l'idée de monter un dossier pour que la famille Cuvillier obtienne cette reconnaissance. Le comité français pour Yad Vashem, créé en 1989, reçoit chaque année une centaine de dossiers qu'il transmet à l'État d'Israël, « seul habilité à

prendre la décision », a précisé Viviane Saül, déléguée du comité.

Très ému, Jean-François Cuvillier, qui vit désormais à Grenoble, a reçu la médaille : « au nom de maman, de mes frères et sœurs, je suis fier de porter cette mémoire témoin d'humanité », a-t-il confié à l'assemblée, avant d'étreindre Jacques et Micheline, sous les flashes des appareils-photos de leurs enfants et petits-enfants, dont certains n'ont appris cette histoire qu'il y a trois ou quatre jours.

Ludivine Bleuzé